Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du CD 70

Samedi 19 février 2022 à 20h30

Maison des associations Avenue Jean Jaurès 70000 VESOUL

En attendant les dernières directives COVID 19 : réunion ouverte aux personnes à jour du Pass sanitaire

- vous munir d'un masques
- Distanciation Physique et hygiène des mains
- il pourra vous être demandé votre pass sanitaire

Les membres licenciés et les Clubs adhérents du Comité départemental de Pêche sportive de Haute Saône se sont réunis en assemblée générale, le samedi 19 février 2022 à 20h30, Maison des Associations à Vesoul sous la Présidence de Jean Claude POINSIGNON.

Nombre de personnes présentes : 15

Se sont excusés: ISELI Jean Jacques - POINSIGNON Didier

Avant de commencer mon rapport moral : je voudrais une minute de silence pour nos disparus

A - Appel des Clubs

Sensas Gray Arc	2 voix	Présent
SC Brand	1 voix	Présent
UGPC	1 voix	Présent
Sensas Val 70	1 voix	Présent
Vesoul Pêche	1 voix	Présent
Feeder 70	1 voix	Absent

soit au total: 6 voix

B- Compte rendu de l'année sportive 2021 :

Encore une année à marquer dans les annales, presque deux ans sans compétition . Et le peu de compétition avec des contrainte sans fin .

Quelques un d'entre vous on put dans le 1er semestre pratiquer la compétition avec quelques concours organisés en dehors des consignes sanitaires ou dans des carpodromes du domaine privé .

Concernant la Haute Saône aucune demande de concours n'est revenue positive et il a fallu attendre le début juin pour retrouver la compétition .

Comme prévu par la FFPSED , aucune épreuve des championnats individuels cette année , les championnats du monde sont repoussés sur le 2ème semestre .

Nous allons retrouver nos championnats régionaux :

R1 Masters à Etupes, les 23-24 et 25 juillet 2021 :

1er DOROTTE Alain 21

2ème DELAGE Jean Michel 58

3ème PIAT Philippe 89

Egalement qualifié:

GENLOT Lionel	25
LALLIER Patrick	71
BIGUEUR Dominique	70

R 1 Vétérans à Etupes , les 23-24- et 25 juillet :

1er BOUREILLE Jean Jacques 71

2ème GREPIER Roger 89

3ème FOUCAULT Christian 89

également qualifié pour la 2ème vétérans : JACQUOT Daniel 25

Nous n'avons pas de qualifiés pour la 2 C Vétérans

R 1 Mixte: à Montchanin les 11 et 12 septembre 2021

1er REVERET Christophe 71

2 BOURBON Julian 89

3 CHAMPIN Gael 71

Qualifiés pour la 2 C Mixte Aucun de nos pêcheur ne sera qualifié.

R 1 Feeder plus de 55 ans les 13 et 14 novembre 2021, au réservoir du Bourdon

1er CROZE Jean Marie 89

2 POULIZAC Daniel 89

3 ROYER Gilles 21

4 FINOCCHIARO Jean Pierre 7 Qualifiés pour la 2ème C FEEDER

R 1 Feeder : 2 et 3 avril à Gray : 9 qualifiés pour la N2

Les Championnats du monde :

Feeder: il avait lieu en France à Rieux

Pour une médaille de bronze.

Les Coupe de France :

Duo à la Martiniere : 16 et 17 octobre - POINSIGNON Tony et Didier 50^{ème}

Finale des Clubs: 13 et 14 novembre - Saint Quentin - Sensas Gray Arc - 32ème

Coupe de France Jeunes : U 26 – 3 et 4 juillet - Douys- POINSIGNON Tony 13ème

Feeder: 10 et 11 2021 - étang PIROT - DESSAULT Rickills 51^{ème}

Coupe Carpe: 28 et 29 août – Socourt 88 - POINSIGNON Tony – ISELI Jean Jacques 53ème

C - Le bilan financier :

On peut dire que le bilan financier est bon . Après deux années sans dépense . Nous avons tout de même touché nos ristournes sur les licences et des subventions du conseil départemental .

Nous avons en banque sur la Banque populaire :

Livret d'épargne 6518,97 €

Compte bancaire 2018,17

Soit un total de 8537,44 €

Je sais que pour l'ensemble de nos licenciés , ils ont passés deux années difficiles avec quelques concours et pratiquement sans championnat.

En 2020, la FFPSED nous à remboursé la somme de 19, € par licence. Cette somme vient de la FFPSED

Chaque Club à reçu sa part : nombre de licences par 19,€

Le Conseil départemental nous à versé 230, € qui revenait à Sensas Gray.

Le Conseil départemental nous à versé pour 2020 et pour 2021 deux fois 550, soit 1100, €

Sachant que nous n'avons pas de dépense 2020,2021 je vous propose pour 2022 , une subvention aide aux Club de 45, € par licencié 2021.

- une somme de 14,13 qui nous vient de la FFPSED
- Une somme de 30,87 qui vient du CD

Au total 45,€ par licence 2021 , Cette subvention est attribué au Club afin d'aider à la compétition .

Soit : - Sensas Val 70	90,
UGPC	180,

Pour en terminer avec les comptes en 2020 , j' avais demandé à la Fédération de Pêche, 2 subventions pour lesquelles j'ai eu un virement de 500, € qui vont être reversées

- Sensas Gray ARC 250, Organisation de la 2ème Feeder à Gray

-- Vesoul PS 250, Organisation de la 2ème Mixte à Ferrières les Scey

Je tiens à remercier notre Vérificateur aux comptes , Marc SEJMANN et je vous demande de l'applaudir .

D) Budget Prévisionnel 2022 :

Dépenses		Recettes		
		2011 Pour ordre		
Coupes et trophées	200,	O, Gel anticovid		
Fournitures de bureaux	90,,	Subventions Conseil		
Informatiques et diverses		général 5,50 x 2	1100,	
Fournitures informatique	35,			
		Ristournes FFPS sur	250,	
		licences		
Aide aux Clubs	1800,	Subvention 2022		
		fonctionnement CG	500,	
Frais bancaires 3,40 x 12	40,			
Virement bancaire licences	9,			
Matériel : peinture		Ristourne FFPS 14, 13		
Trompe	60,	60, Licences 2021		
Frais de pôt AG	80,	80, Conseil général		
		Fonctionnement		
Coupe de France	50,			
Cotisation CDOS	60,			
Déplacements AG CR	70,			
Total				
	2494,	Total	1893,	
Déficit de l'année	601,			

- Ce déficit de l'année comptabilisé en 2022 sera prélevé sur les acquits antérieurs du CD
- Les subventions Fédération de Pêche de 250 x 2 encaissés en 2021 même topo.

D) Vérificateur aux comptes : Marc SZEJMANN

Marc s'est rendu à mon domicile le samedi 12 février pour vérifier les comptes du CD 70.

Je lui donne la parole

Encore merci à Marc .

E) La FFPSED.

Notre Fédération a quelques peu changé l'organisation de nos championnats Départementaux Régionaux : avec dans toutes les catégories des R1 et des R2 que les R1 sont les 3ème divisions . Ces championnats sont sous la responsabilité des CR .

Les Nationaux : N1 et N2 qui sont organisés les années qui suivent les régionaux.

Pour les autres mondiaux, ils ont été décalés sur le 2ème semestre.

Pour les jeunes en Hongrie, Ils n'ont pas été annulés, et la décision a été prise à ne envoyer d'équipes en plein Covid.

Les seuls participants étaient des pays mitoyens à la Hongrie.

Nous aurons à nous prononcer sur la sélection Club : Inter région ou Région ce sera voté à l'AG de la FFPSC. Cette épreuve est importante et coute cher . L' autre problème c'est de trouver un parcours sur notre région .

Epreuve du GN: Possibilité de faire deux sélections dans l'année.

Pour 2022 : Douys 28, sélection à faire avant le 30 avril

Pour l'année suivante 2023 : à faire en 2022

F) Calendrier

Chaque responsable de club reçoit un exemplaire . Il y aura bien sur avant diffusion de modifier

Les renseignements s'il y a lieu.

Vos modifications à me parvenir dans la semaine

G) Epreuves à organiser au niveau du CD 70

Communication importante de votre Président : tout le monde a passé deux années difficiles avec la Covid . Pour moi pas que cela , ne pas tenir debout , malaise et bien d'autres soucis , j'essaye de voir ce qui peux m'arriver à partir de maintenant .

Je vais être clair vous me verrez de moins en moins au bord de l'eau . Je vais continuer à préparer les épreuves . Seulement il ne faudra pas compter sur moi sur le terrain .

C'est la raison pour laquelle pour chaque organisation du CD , il me faudra un responsable pour l'épreuve ce qui veut dire pout toutes les étapes de la compétition.

Merci pour la suite .

a) Championnat de 1ère division départementale :

Ce championnat permet d'accéder à la R2 Franche Comté

Date: 24 avril 2021

Lieu : Chassey les Scey 70 Responsable de l'épreuve :

Limitations : 1litre dont ½ fouillis - ¼ vers de terre non coupés

Amorce : 12 litres manches de 3h00 Moulinet autorisé

b) Sélection pour La Coupe de France Mixte de 2022

Il n'y aura pas d'épreuve de sélection : voté à l'unanimité Par contre si des pêcheurs sont intéressés pour la finale Qui aura lieu en 2022 à Douys , on se référera a la dernière sélection de la Coupe, je crois en 2019.

Sélection pour La Coupe de France Mixte de 2023

Date: 8 mai

Lieu: Charentenay parcours à voir y compris en amont

Responsable de l'épreuve : Philippe GOYET

Limitations : 1 litre esches dont ½ fouillis dont ¼ de vers non coupé.

Amorce 15 litres 1 manche de 4h00 Moulinet autorisé

Parcours de remplacement :

i) Epreuves organisées au niveau du 70

R 1 Feeder: 4 et 5 juin à Gray

N 2 Feeder: 17-18-19 juin Quais de la Saône à Gray

N 2 Mixte: 1-2-3 juillet Ferrières les Scey

Organisé par Vesoul Peche Sportive et BRAND Compétition

H) Nos qualifiés 2022

Pêche Mixte: 2 N C - FINOCCHIARO Cyril

- POINSIGNON Tony

Moulinet: 2 N C - BOULOT Frédéric

- EDUARDO Frédéric

Masters: N 2 C - BIGUEUR Dominique

Vétérans : N 2 C 0

Carpe: N 2 C - POINSIGNON Tony

- POINSIGNON Didier

- POINSIGNON Thierry

Feeder: R1 - BAUDRY Michel

- BECK Pierre

- BRETON Antoine

- DESSAUX Rickills

- SAUSSIER Frederic

Feeder: N 2 C - GAUTHEROT Julien

- GROSCLAUDE Cédric

CR Bourgogne Franche Comté – Année 2022

Calendrier des épreuves R1 et R2

PECHE MIXTE			Organisateur	
4 et 5 juin	et 5 juin R 2		CD 25 - SPCB 90	
	R 2	Zone A Bourgogne	CD 58 -	
17 et 18 septembre				
	R 1	Lac du Bourdon 89	CD 89	
MOULINET				
23 et 24 juillet	R 1	Saint Jean de Losne 21	CD 21	
FEEDER				
4 et 5 juillet	R 1	Gray 70 en Saône	Sensas Gray	Pour 2022
CARPES				
30 avril et 1er mai	R 1	Les Ayeux	Voir Bernard	
	R 1			
MASTERS ET VETERANS				
9 et 10 septembre	R1	Zone A et B - lieu	??	

Calendrier des épreuves nationales organisée par la Bourgogne Franche Comté

PECHE MIXTE			Lieu	Organisateur
1 - 2 – 3 juillet	70	N 2 C Mixte	Ferrières les Scey	Vesoul Pêche Sport
8 – 9- 10 juillet	90	U 15- 2 manches	Brebotte : canal du	
			Rhone au Rhin	
		U 20- 2 manches		
		U 25 -3 manches		
23-24-25 septembre	89	N 1ère division	Réservoir du	CD 89
			Bourdon 89	
FEMININES				
27-28-29 mai	58		Etang à Prémery	
FEEDER				
17-18-19 juin	70		Gray en Saône	Sensas Gray
Corpo				
23 – 24 juillet	89	1ère division	Réservoir du	
			Bourdon 89	

F) LICENCES 2022:

	Clubs	Vétérans	Masters	Seniors	U25	U20	U15	Total
2021	6	7	10	24	1	0	0	42

Normalement tous les pêcheurs ayant renouvelé leur licence en 2021 sont à jour pour 3 ans du certificat médical .

Prix de la Licence Adulte 2022 : 45€

Prix de la Licence Jeunes (- de 18 ans au 1er janvier 2022) : 15€

Adhésion des clubs : 60€

Le formulaire CERFA sera à remplir par le pêcheur , une seule réponse positive l'obligera à retourner chez son médecin pour un nouveau certificat médical.

A remplir le document renouvellement des licences .

I) ARBITRES:

Veuillez vous faire connaître si vous êtes candidat à l'examen d'arbitre 2022. La FFPS est entrain de mettre à jour les questions retenues pour l'examen .

j) Vœux : Chaque responsable a reçu par mail la liste des questions

Nous avons étudié toutes les questions, le Président sera chargé de voter;

K) AG du CR:

Une AG du CR BFC était prévu fin février à Dijon.

Suite à des problèmes personnel du Président et également de son vice Président , j'annule cette

AG. Reportée à une date ultérieure.

L) Critérium

Le peu de résultats de concours et championnats sur les deux dernières années , ne m'a pas permis de réaliser un résultat de critérium .

Souhaitons pour 2022 une année pleine de satisfaction.

M) Questions diverses: néant